



Vente d'un vehicule d'occasion

Par **christophe76**, le **13/12/2011 à 21:07**

Bonjour, je vous sollicite car j'ai vendu mon vehicule d'occasion il y a 2 mois avec CT ok et garantie de 6 mois, l'acheteur viens de m'appeler pour me dire que la voiture etait au garage et qu'il avait une facture de 3000€ sur celle ci car les 6 injecteurs sont HS, que la garantie ne prend pas en charge ces frais et veux se retourner contre moi, peut il me mettre en cause, sachant que c'est une pièce d'usure et que je n'avais jamais eu de problemes avec ma voiture ?
Merci de m'aider en repondant rapidement à ma question.
Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **13/12/2011 à 23:19**

Bonjour,
Lisez d'abord ceci : http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/vente-achat-vehicule-panne_23072_1.htm
puis revenez nous poser vos questionnaires complémentaires, nous nous ferons un devoir d'y répondre.